

Synthèse de la réunion CCAS du 14 avril 2016

- **Lecture du procès-verbal de la réunion du 8 décembre 2015.**

☞ Adoption à l'unanimité.

- **Demandes de soutien financier.**

☞ Le Président présente les 2 dossiers de demande d'aide.

Compte tenu des difficultés financières des intéressées, les membres du conseil d'administration décident à l'unanimité et après délibération, de régler directement auprès de Scrégies les montants intégraux des factures d'électricité, respectivement d'un montant de 257 € 72 et de 247 € 52.

- **Ratios promus / promouvables : délibération définitive.**

☞ Au vu de l'avis favorable émis par le Comité Technique, dans sa séance du 11 février 2016 ; et après délibération, le conseil d'administration décide, à l'unanimité, de fixer comme suit les ratios promus-promouvables : 100 % pour l'ensemble des grades.

- **Évaluation professionnelle : avis après saisine du Comité Technique.**

☞ Vu l'avis favorable prononcé en date du 11 février 2016 par le Comité Technique, les membres du conseil d'administration décident, à l'unanimité, de la mise en place de l'entretien professionnel annuel d'évaluation, en retenant les critères d'appréciation suivants :

- résultats professionnels obtenus par l'agent et la réalisation des objectifs.
- Compétences professionnelles et techniques.
- Qualités relationnelles.
- Capacité d'encadrement ou d'expertise, ou le cas échéant, à exercer des fonctions d'un niveau supérieur.

- **Questions diverses :**

Point sur les départs à la retraite :

Départ effectif	Départ prévu	Départ reporté
1 agent au 1 ^{er} novembre 2015	1 agent au 1 ^{er} août 2016	1 agent au 31 mars 2017

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président remercie l'ensemble des membres présents et lève la séance à 15 h 40.